

0660522J
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE MARCEL PAGNOL
9 ESPACE ANNA POLITKOVSKAIA
66050 PERPIGNAN CEDEX
Tel : 0468610892

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Date de réunion de la séance initiale : 28/09/2023

Nombre de présents à la séance initiale : 10

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/09/2023

Réuni le : 05/10/2023

Sous la présidence de : Sophie Baugey-Fritz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

BIA : Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention relative au BIA avec le CDIA66 et le CDVP66 pour l'année scolaire 2023/2024

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0